

## **RALLYE AIN-JURA** **du 9 au 10 mai 2025**

### **REGLES DE FONCTIONNEMENT DES CHASUBLES VERTES « MEDIA »**

**LES PERSONNELS ACCREDITES PORTEURS DE CHASUBLES VERTES  
« MEDIA » RESTENT SOUS L'AUTORITE DE LA DIRECTION DE  
COURSE**

#### **MOUVEMENTS PERMIS**

Lorsqu'un professionnel est porteur d'un laissez-passer et d'une chasuble verte « MEDIA », son détenteur peut :

- Marcher et se positionner devant la rubalise verte des zones spectateurs
- Se déplacer d'un point d'une spéciale à l'autre et/ou traverser pendant les intervalles entre les voitures de compétition en accord avec les consignes de sécurité des commissaires
- Se positionner aux endroits où les commissaires sont debout et considérés comme des endroits sûrs. Le professionnel accrédité est autorisé à se tenir avec ces officiels de sécurité sans entraver leurs missions.

**LE NON RESPECT DES CONSIGNES ENONCEES CI-DESSUS PEUT  
ENTRAINER LE RETRAIT DE L'ACCREDITATION**

**POUR TOUTE QUESTION MERCI DE CONTACTER LA DIRECTION DE COURSE**

34, rue Paradis - 01100 OYONNAX / Tél. 04.74.73.84.72 – 06.76.29.20.62

E-mail : [contact@asa-esca.com](mailto:contact@asa-esca.com) – Site : [www.asa-esca.com](http://www.asa-esca.com)